

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question au Gouvernement n° 1119

Texte de la question

FONDS D'EXPÉRIMENTATION POUR LA JEUNESSE

M. le président. La parole est à Mme Huguette Bello, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine. Mme Huguette Bello. Monsieur le haut-commissaire à la jeunesse, après l'installation, le 9 mars, d'une commission d'experts et après les manifestations massives de la semaine dernière, vous annoncez le programme Génération active, qui prévoit de faciliter l'embauche des jeunes en prévision des départs à la retraite, ou encore de généraliser les prérecrutements dans le secteur de la santé.

Ce premier programme s'inscrit dans le cadre de la politique de la jeunesse que vous voulez refonder. S'intéresser aux jeunes, à ceux qu'on appelle les 16-25 ans, c'est-à-dire à ceux qui rencontrent le plus de difficultés pour trouver un emploi, se loger ou se soigner, bref pour s'insérer dans la société, est une initiative que nous saluons et que nous suivons de près.

C'est pourquoi, tirant les leçons de la mise en place du revenu de solidarité active, dont la démarche inspire ce nouveau chantier, je souhaite qu'il soit bien précisé que, cette fois-ci, l'outre-mer sera pris en compte dès la réflexion initiale.

Le scénario que nous vivons actuellement - RSA reporté et adoption précipitée du RSTA financé par le RSA - n'est ni le plus simple ni le plus équitable. Il ne faut pas le renouveler.

S'il apparaît nécessaire de mener une expertise particulière, lançons-la dès maintenant, au début du processus, et non pas après le vote de la loi. Personne ne comprendrait que des régions où plus d'un jeune sur deux, avec ou sans diplôme, se trouve sans emploi, soient les oubliées d'une politique en faveur de la jeunesse.

Dans cette crise, les jeunes s'expriment fortement : nous devons écouter ce qu'ils nous disent.

À cet égard, la commune de Saint-Paul, dont je suis maire, est prête à accueillir un des quinze projets expérimentaux annoncés : nous répondrons à l'appel à projets. Mais encore faut-il que les départements d'outremer soient également destinataires de cet appel : monsieur le haut-commissaire, pouvez-vous nous le confirmer ? (Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.)

M. le président. La parole est à M. Martin Hirsch, haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse.

M. Martin Hirsch, haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse. Madame la députée, vous avez raison de souligner l'importance des transformations à effectuer en matière de politique des jeunes. Les expérimentations que nous lançons pourront, d'emblée, s'appliquer outre-mer, ce qui signifie que les départements, les communes, les associations et les entreprises d'outre-mer pourront répondre à l'appel à projets, y compris en ce qui concerne l'un des premiers programmes que nous avons lancés et qui vient à la suite des travaux que Fadela Amara a conduits : il s'agit du décrochage scolaire, pour la prévention duquel la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville a récemment signé, aux côtés de Brice Hortefeux, Xavier Darcos et Laurent Wauquiez, une circulaire. Ce ne sont pas moins de 10 millions d'euros sur les 150 millions du Fonds d'expérimentation qui seront consacrés à ce programme, qui constitue à nos yeux une priorité. De même que, l'année dernière, les départements d'outre-mer, notamment le département de La Réunion, ont été parmi les premiers départements français à expérimenter le contrat unique d'insertion, de même, s'agissant des jeunes, les départements d'outre-mer pourront s'inscrire dans ces programmes et faire avancer les idées, afin que, oui, madame la députée, les jeunes ne soient pas une charge pour notre société. Au contraire, si nous

savons, dans cette période difficile, bien intégrer les jeunes, nous pourrons nous appuyer sur eux pour sortir le plus vite possible de la crise. Les jeunes représentent un investissement pour l'avenir, au même titre que les infrastructures. (Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)

Données clés

Auteur: Mme Huguette Bello

Circonscription: Réunion (2e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question: 1119

Rubrique: Emploi

Ministère interrogé : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse Ministère attributaire : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 mars 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 25 mars 2009